

Communiqué de presse

Paris, le 16 février 2018

Gabon : grave violation des règles de droit

Ce jour, des hommes en armes ont réquisitionné la SEEG - Société d'énergie et d'eau du Gabon, sur décision du Ministère de l'Eau et de l'Energie du Gabon.

Le Groupe Veolia proteste vigoureusement contre cette action brutale menée en dehors de toute règle de droit et met tout en œuvre pour soutenir ses employés au Gabon, engagés depuis deux décennies pour fournir le meilleur service public d'eau et d'électricité aux citoyens gabonais.

En juin 1997, Veolia a remporté la concession de l'eau et de l'électricité publique du Gabon, aux termes d'un contrat d'une durée de vingt ans avec la République gabonaise, par lequel la société est devenue l'actionnaire majoritaire de la SEEG.

Etablie dans le pays depuis plus de 20 ans, Veolia est l'un des plus grands employeurs et investisseurs étrangers au Gabon (366 milliards FCFA, environ 558 millions d'euros depuis 1997). La SEEG, filiale de Veolia à 51%, assure la production et la distribution d'eau potable et d'électricité sur l'ensemble du territoire gabonais. Les investissements du Groupe, tant en ressources humaines et en formation qu'en moyens financiers, ont notamment permis au Gabon de tripler la population desservie en eau et en électricité, faisant du pays l'un des leaders africains dans ce domaine dès 2012.

Veolia, ses dirigeants et ses employés au Gabon ont tout mis en œuvre pour établir un dialogue constructif et responsable avec les autorités. **Aujourd'hui victime d'une expropriation brutale de la part de l'Etat gabonais, Veolia examine les conséquences juridiques de cette situation et attend du Gabon qu'il se conforme aux règles de droit et à ses engagements.**

.....

Contacts

Relations presse Groupe Veolia
Sandrine Guendoul
Tel. + 33 6 25 09 14 25
sandrine.guendoul@veolia.com